



PRÉSENTATION DU PLAN DE CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS



Guide du participant



Saint-Étienne-de-Bolton

INTRODUCTION

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

Vous participez aujourd'hui à une rencontre participative organisée par la Municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton dans le cadre de l'élaboration du Plan de conservation des milieux naturels.

Cette démarche vise à protéger les milieux naturels essentiels à notre qualité de vie, à la biodiversité locale et à notre résilience face aux changements climatiques. La rencontre a comme objectifs de :

- Vous présenter les cibles de conservation et les grandes orientations du plan.
- Expliquer la démarche municipale ayant mené à la création de ce plan.
- Recueillir vos commentaires, préoccupations et suggestions pour enrichir le plan avant son adoption officielle.



HORAIRE DE LA RENCONTRE

9h30 – 10h : Accueil et visite des kiosques

10h – 10h30 : Présentation du Plan de conservation

10h30 – 11h : Période de questions et rétroaction



LEXIQUE

ENVIRONNEMENT

Développement durable : Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, en équilibrant les aspects environnementaux, sociaux et économiques.

Résilience climatique : Capacité d'un territoire ou d'une communauté à s'adapter aux effets des changements climatiques (ex. : sécheresses, inondations, vagues de chaleur).

Écosystème : Ensemble formé par un milieu naturel (ex. : forêt, rivière) et les êtres vivants qui y interagissent.

Biodiversité : Diversité des espèces animales, végétales et des écosystèmes présents dans un territoire. Une biodiversité riche est essentielle à la santé des milieux naturels.

Connectivité écologique : Capacité des milieux naturels à rester reliés entre eux pour permettre aux espèces de se déplacer, se reproduire et s'adapter aux changements.

Fragmentation : Division d'un milieu naturel en petites parcelles isolées par des routes, des constructions ou d'autres aménagements, ce qui nuit à la biodiversité.

Trame écologique : Réseau formé par les milieux naturels et les corridors qui les relie, assurant la continuité des fonctions écologiques sur le territoire.

Services écosystémiques : Bénéfices que les milieux naturels rendent à la société, tels que la purification de l'eau, la régulation du climat et la pollinisation, etc.

URBANISME

Aménagement du territoire : Organisation de l'espace municipal (zones résidentielles, agricoles, naturelles, etc.) selon des règles et des objectifs définis par la Municipalité.

Plan d'urbanisme : Document officiel qui établit la vision de développement du territoire municipal à long terme, incluant les zones de conservation, de développement, etc.

Zonage : Règlement municipal qui détermine les usages permis sur chaque portion du territoire (résidentiel, agricole, conservation, etc.).

PIIA (Plan d'implantation et d'intégration architecturale) : Outil d'urbanisme utilisé pour encadrer certains projets de construction ou d'aménagement dans des secteurs sensibles ou à valeur particulière.



KIOSQUES

Kiosque 0 - Portrait du territoire

Animé par Alice Désaulniers, chargée de projets, ce kiosque offre une vue d'ensemble du territoire naturel de SEDB : son état actuel, les protections existantes, les menaces (urbanisation, fragmentation, espèces envahissantes, etc.) et les priorités de consolidation écologique. Des affiches illustrent les aires de conservation et les secteurs sensibles.

Kiosque 1 - Milieux humides et hydriques

Animé par Samuel Grégoire, inspecteur en environnement, ce kiosque explique ce que sont les milieux humides, pourquoi ils sont cruciaux (filtration, biodiversité, prévention des inondations), les menaces qui les affectent (remblais, pollution, espèces exotiques) et les bassins versants de SEDB. Des cartes et affiches illustrent les zones concernées.

Kiosque 2 - Massifs forestiers, montagneux et corridors écologiques

Animé par Isabelle Perreault, inspectrice en urbanisme, ce kiosque explore la structure écologique du territoire : les grands massifs forestiers, les montagnes locales et les corridors qui les relient. On y aborde leur rôle dans la biodiversité, la lutte contre les changements climatiques et les menaces comme la fragmentation. Des photos aériennes et cartes appuient les explications.



RÉSUMÉ DU PLAN DE CONSERVATION

TROIS GRANDES ORIENTATIONS GUIDENT LE PLAN

Protéger la biodiversité : en assurant la conservation des milieux naturels les plus sensibles.

Maintenir les services écosystémiques : comme la qualité de l'eau, la régulation du climat et la prévention des inondations.

Équilibrer conservation et développement : en intégrant la trame écologique dans les outils d'urbanisme.

QUATRE AXES D'ACTION STRUCTURENT LES INTERVENTIONS

Réglementaire : adapter les règlements pour mieux protéger les milieux.

Politique : intégrer la conservation dans les plans municipaux

Socioéconomique : encourager la conservation volontaire par des incitatifs, des programmes de reconnaissance ou des ententes de conservation

Opérationnel : enforcer la gouvernance locale, former le personnel, collaborer avec les partenaires régionaux et assurer un suivi rigoureux.



COMPRENDRE LES MILIEUX NATURELS À PROTÉGER

LE PLAN DE CONSERVATION IDENTIFIE CINQ CIBLES PRIORITAIRES :



Milieux humides et hydriques

Marais, tourbières, étangs, ruisseaux et lacs. Ces milieux filtrent l'eau, atténuent les inondations, stockent du carbone et abritent une biodiversité exceptionnelle.



Massifs forestiers

Grandes forêts non fragmentées qui régulent le climat, stabilisent les sols, séquestrent du carbone et offrent des habitats à de nombreuses espèces.



Corridors écologiques

Bandes naturelles qui relient les habitats entre eux, permettant aux espèces de se déplacer, se reproduire et s'adapter aux changements.



Massifs montagneux

Zones en altitude comme les monts Saint-Étienne, Foster et Gauvin, qui offrent des refuges climatiques et des paysages emblématiques.



Ressources en eau

Aquifères et bassins versants qui assurent l'approvisionnement en eau potable et soutiennent les écosystèmes aquatiques.

AGIR ENSEMBLE POUR UN TERRITOIRE RÉSILIENT

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE ET ÉVOLUTIVE

Le plan a été élaboré avec la participation du conseil municipal et de la population, par le biais d'un sondage, d'un groupe focal, de consultations avec les comités municipaux tels que le Comité consultatif en environnement et le Comité consultatif en urbanisme et des rencontres publiques. Les commentaires reçus seront intégrés dans une version bonifiée du plan et un retour citoyen est prévu sous forme d'infographie.

UN PLAN RÉALISTE ET SOUTENU

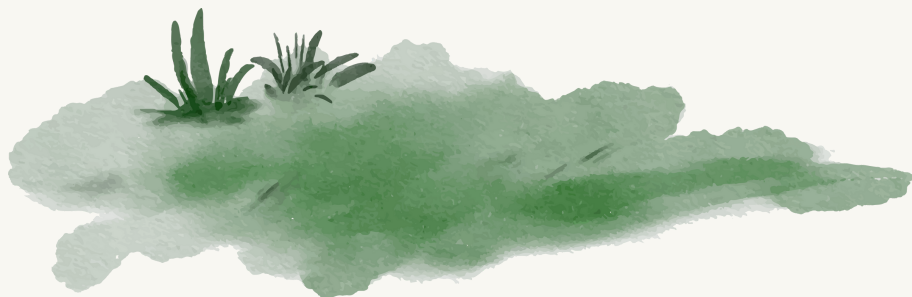
Le plan a été conçu à faible coût grâce à une collaboration entre la Municipalité, l'Université de Sherbrooke et des partenaires comme Corridor appalachien. Il est conçu pour être évolutif et pourra être ajusté au fil du temps, en fonction des nouvelles données, des commentaires citoyens et des opportunités de financement.

LES BÉNÉFICES POUR LA COLLECTIVITÉ

Les avantages pour les citoyens sont nombreux : amélioration de la qualité de l'eau et des sols, réduction des risques d'érosion et d'inondation, valorisation écologique et économique des terrains, accès à des programmes de subvention et contribution à un territoire plus sain, plus beau et plus résilient.

LES RISQUES DE L'INACTION

À l'inverse, ne rien faire comporte des risques importants : perte irréversible d'habitats, dégradation de la qualité de l'eau, fragmentation accrue du territoire, vulnérabilité face aux aléas climatiques et hausse des coûts futurs pour réparer les dommages.



EN TERMINANT

PARTAGEZ VOS IDÉES ET PRÉOCCUPATIONS

Votre opinion est essentielle pour améliorer le plan. Nous vous proposons quatre façons de participer :

- Sondage numérique disponible sur tablette ou via un code QR.
- Mur interactif : exprimez ce que vous aimez, ce qui vous inquiète et ce que vous proposez.
- Fiches papier : à remplir et déposer dans l'urne prévue à cet effet.
- Courriel : écrivez à Philippe Barrette au stagiaire_environnement@sedb.qc.ca

APRÈS L'ÉVÉNEMENT

Votre contribution permettra d'enrichir le Plan de conservation :

- Les commentaires seront analysés par thème.
- Une version révisée du plan sera produite.
- Une infographie citoyenne « Ce que vous avez dit / Ce que nous adaptons » sera diffusée.
- Le plan final sera présenté au Conseil municipal pour adoption.



La Municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton vous remercie sincèrement pour votre présence et votre engagement dans cette démarche de consultation. Votre participation contribue directement à l'enrichissement du Plan de conservation des milieux naturels.

En partageant vos idées, vos préoccupations et votre vision du territoire, vous jouez un rôle essentiel dans l'élaboration d'un plan qui reflète les valeurs et les priorités de notre communauté. C'est grâce à cette intelligence collective que nous pourrons protéger durablement nos milieux naturels, tout en assurant un développement harmonieux et respectueux de l'identité de Saint-Étienne-de-Bolton.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Toutes les photos utilisées dans ce guide sont l'œuvre de Charles Dion.
© Charles Dion – Tous droits réservés.